

ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Parcours Management et Administration des Etablissements de Santé

2^{ème} année (Formation Continue) (325+16 = 341 heures)

Semestre 3	Volumes horaires	Régime d'examen	Barème	ECTS
	195h			30
UE 3A - Administration des établissements sanitaires	75h			9
Les établissements de santé	25h	CC	30	
Financement des établissements de santé	15h	CC	30	
Responsabilité des établissements	20h	CC *	30	
Responsabilité des établissements - TD	15h			
UE 3B - Outils de gestion du secteur sanitaire et social	55h			9
Analyse financière	15h	CC	30	
GRH	25h	CC *	30	
GRH - TD	15h		30	
UE 3C - Outils de professionnalisation	50h			9
Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 1	30h	CC	60	
Techniques d'enquêtes	20h	CC	30	
UE 3D - Anglais	15h			3
Anglais	15h	CC	30	

Semestre 4	Volumes horaires	Régime d'examen	Barème	ECTS
	130h			30
UE 4A - Outils de direction	60h			6
Droits et devoirs des patients et praticiens	20h	CC *	30	
Droits et devoirs des patients et praticiens - TD	10h			
Certification, évaluation, qualité	20h	CC *	30	
Certification, évaluation, qualité - TD	10h			
UE 4B - Action de l'Etat	40h			6
Handicap, vieillesse et action publique	25h	CC	30	
Approche sanitaire du handicap et de la vieillesse	15h	CC	30	
UE 4C - Outils de professionnalisation	30h			6
Management opérationnel dans le secteur sanitaire et social 2	30h	CC	60	
UE 4D - Stage				12
Stage professionnel et rapport de stage		A	120	
Ou stage de recherche (mémoire)				

* Épreuve portant sur l'une et/ou l'autre et/ou l'ensemble des matières

Pour les personnes inscrites en Formation Continue (FC), un module d'accompagnement pédagogique et méthodologique de 8h par semestre est obligatoire.

Renseignements auprès du service Formation Continue : fc.droit@uca.fr